

*des Princes &c.* Septemb. 1717. 183  
 n'y ait toujours quelqu'un qui mette au jour  
 ses sentimens ; il a paru entr'autres un Me-  
 moire du Recteur de l'Université de Paris  
 adressé à Mr. le Duc Regent, par lequel  
 il refuse celui des 28. Prelats acceptans, &  
 conclut que si on veut tâcher de reconcilier  
 l'Université avec ces Evêques, on ne doit  
 pas la forcer de confesser que la Constitu-  
 tion est une regle de Foi dans l'Eglise & dans  
 l'Etat, puis qu'elle est resoluë de ne jamais  
 la reconnoitre pour telle. Mr. le Cardinal  
 de Rohan qui desespera que cet accommo-  
 dement puisse se faire, s'est cependant retiré  
 dans son Evêché de Strasbourg, sans vou-  
 loir attendre l'issuë de ces Négociations,  
 quoique Mr. le Duc Regent ait assuré dans  
 ses Lettres Circulaires qui ont été envoyées,  
 & de vive voix, que Mr. de la Feuillade se-  
 roit envoyé incessamment à Rome pour y  
 porter de nouvelles propositions, qui selon  
 toutes les apparences seront reçues, & ré-  
 tabliront une paix solide dans l'Eglise. Je  
 joindrai ici le contenu de cette Lettre Cir-  
 culaire.

MONSIEUR MON COUSIN,

**D**epuis la Lettre que je vous ai fait voir  
 par un des Secretaires d'Etat, je n'ai pas  
 perdu de veüë l'importante affaire de la Con-  
 stitution, & j'ai cherché tous les moyens pos-  
 sibles pour la finir par les voyes de douceur &  
 de reconciliation, ayant lieu d'esperer que le  
 Pape pourroit entrer dans les mêmes veüës que  
 moi.

*Lettre de  
 Mr. le Duc  
 Regent au*